MAUPILIE - MAUPILLE - MAUPILIER - MAUPILLIER -

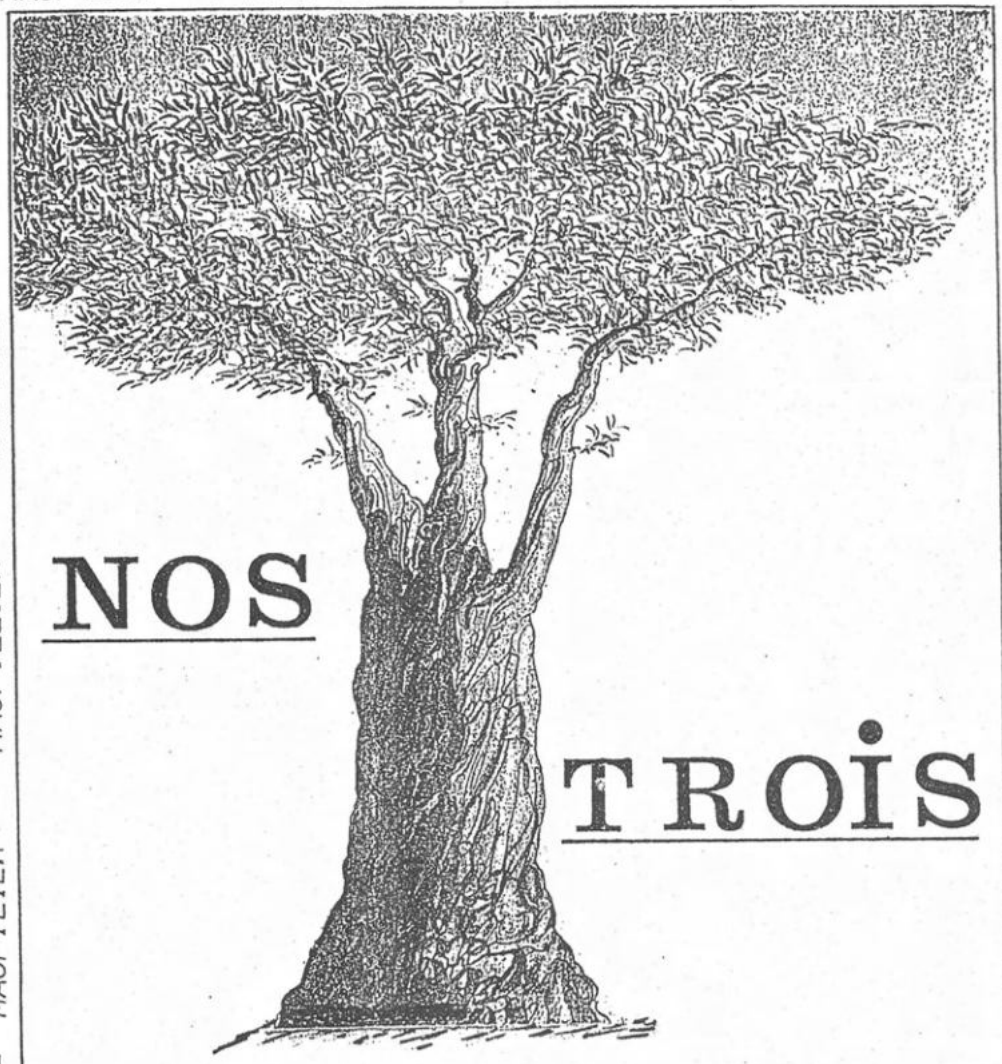

NOS TROIS BRANCHES

Fougères - Mayenne

Mortagne - Vendée - Mauges

Mortagne - Courlay - Moncoutant

MAUPILLIER - MAUPILIE - MAUPILLE - MAUPILIER -

Novembre 1987 - N° 15

Chers cousins,

Tout d'abord des nouvelles de notre déjeuner du 20 septembre, en excellente ambiance, à Varades. Joseph sait exactement combien nous étions, venus d'un peu partout. Ce que je sais directement, c'est que tous et toutes désireraient bien qu'on recommence çà. Et pourquoi pas ?

Mais le plus important a peut-être été l'imprévu ! L'ambiance était si sympathique qu'après le repas, la rencontre a tourné en réunion sur des sujets importants.

1 - La question sur l'Association. Elle avait déjà été posée avant la publication de l'Histoire. Puis elle s'était endormie.
Nous sommes tous dans l'obligation de la réveiller, pour des raisons d'amitié, de bonne entente, mais aussi pour des raisons de commodité financière, fiscales : Il faut que nous puissions avoir un compte bancaire sans problème pour Joseph, même si ce compte n'est pas appelé à recevoir d'énormes sommes. Eh puis, il y a le livre. Le voici presque épuisé. Mais - c'était inévitable - il est sorti du cercle familial et il est parvenu à des spécialistes de sociologie, d'histoire des populations. Or il contient des siècles de renseignements précieux sur la constitution, le développement, la diversification dans la société d'un lignage, d'un ensemble familial. Ce sont des documents recherchés aujourd'hui par les historiens. On m'a demandé si je ne pourrais pas le faire rééditer.
Sans nous en rendre compte nous avons pris une certaine importance. Telle personne a pris modèle sur notre façon de présenter les choses pour faire des recherches du même genre. Cette semaine un chercheur de la région de Reims m'écrit pour me demander des renseignements et des conseils : quelqu'un qui ne fait pas partie de notre ensemble familial lui a prêté un exemplaire ... J'en suis à la 6 ème demande depuis 7 à 8 mois.

Or ce volume n'est pas simplement l'histoire de " ma " branche ni de " ma " sous-branche, de " mon " ramage comme on disait. Il n'aurait pas pu être écrit s'il n'était pas l' Histoire de nos Trois Branches et si les renseignements n'étaient pas venus de partout. Il nous faut donc maîtriser autant que possible cette situation. Car, moi pas plus qu'un autre, je ne suis éternel!!!

Alors ?

Alors, pour toutes les raisons imaginables, nous sommes amenés à réveiller et à mener à bien le projet de l' Association "Nos Trois Branches " selon la loi bien connue de 1901.

Nous avions la chance d'avoir à Varades de bons connaisseurs en cette affaire, de bons conseillers que vous verrez et reverrez. Nous en reparlerons. Ils nous ont fait remarquer qu'il y avait unanimité de participation et d'avis de la part des présents à cette réunion, que nous nous connaissions, qu'ils représentaient valablement Les Trois Branches. En conséquence on pouvait considérer cette réunion du 20 septembre comme la première assemblée constitutive de l'Association, selon la loi de 1901, " Nos Trois Branches " qu'il fallait maintenant faire enregistrer légalement.

Une fois de plus, je n'avais pas prévu, lors du lancement, ce développement, mais l'évènement étant ce qu'il est, je dis : Oui, d'accord, allons-y.
Depuis des siècles les Maupillé - Maupilier - Maupillier - Monpillier, etc ... toutes filiations comprises, ont l'habitude de passer par tous les chemins, faciles ou non.

Considérez donc tous et toutes que l'Association Nos Trois Branches est un fait acquis et qu'il nous faut maintenant le faire progresser à notre façon, tranquillement, méthodiquement, avec ténacité, et amicalement, dans la pratique.
C'est là où je dis une fois de plus : allez-y les uns et les autres.
Informez ceux et celles qui ne savent pas, donnez votre adhésion, je me permets de compter sur vous où que vous soyez, qui que vous soyez, quoi que vous fassiez.

Et sans tarder, écoutez et lisez René et Joseph qui vont expliquer comment nous allons essayez de démarrer commodément, avec les hommes du bord... et les femmes du bord aussi !!!

2 - Ce n'est pas tout. La réunion a été unanime pour désirer que soit composé l'Annuaire, déjà demandé un peu de tous côtés. D'accord. L'Annuaire des Maupilé-Maupillé ... etc. sera composé. Mais là encore il faut que tout le monde s'y mette. Nous avons eu une petite concertation préparatoire : il y a des tas de questions pratiques à mettre au point. Là encore, vous imaginez le travail à faire.

Alors, mettez-y vous toutes et tous. Joseph, René et sans doute d'autres, sont capables de mener à bien le projet si tout le monde s'y met. Alors, que les volontaires pour collaborer de quelque façon, se signalent.

Pour lancer l'affaire, Joseph va donner les premières consignes et énumérer les premières propositions.

Je ferai simplement une remarque : être informé des métiers, commerces, entreprises, occupations, de l'ensemble familial peut devenir souvent fort intéressant du point de vue pratique.

3 - La prochaine réunion générale ? Tous et toutes conservent le souvenir enthousiaste et parfois un peu nostalgique de la grande première, au Puy du Fou.

Eh ! bien ? Eh ! bien d'accord ; projet de la grande deuxième dans deux ans, en 1989, à un jour à déterminer - (vous avez la parole).

Où ? Oui vous avez deviné :

au Puy du Fou.

Ouf ! Qu'est-ce que vous dites de tout çà ?

Amicalement à tous, cousins et cousines.

Maurice

LE MOT DU TRÉSORIER

Ce numéro étant le dernier de l'année, il faut donc penser au réabonnement pour 1988.

Comme les oublieux représentent un pourcentage non négligeable dans " Nos Trois Branches ", dès réception de ce bulletin, libellez donc votre petit chèque de 50 F.

Renvoyez le bulletin avec votre chèque au nom de : " Nos Trois Branches " à

MAUPILIER Joseph
St-MARTIN LARS
85210 Ste-HERMINE

****

St-Martin-Lars-Ste-Hermine

Caisse locale de Crédit mutuel

Après trente années de service Joseph Maupilier part en retraite

Manifestation très sympathique, samedi, à la cantine de l'AEP de Saint-Martin-Lars. Après trente années de dévouement et de service à la caisse de Crédit mutuel, Joseph Maupilier a été admis à prendre une retraite bien méritée.

La caisse locale de Crédit mutuel de Saint-Martin-Lars a été fondée par l'heureux retraité (au départ c'était la caisse rurale) en 1957. Il a assuré la permanence de cette caisse jusqu'en 1983. Il a participé d'une manière active à son développement. Depuis quelques années, il était devenu salarié de cette banque.

Joseph Maupilier, conseiller municipal, qui est aussi notre correspondant, a été enseignant à Saint-Martin-Lars pendant trente-trois ans. Il a toujours été apprécié pour sa discrétion, son effacement, son efficacité et aussi son dévouement envers la collectivité.

C'est en présence de MM. Athanase Pelletier, président de la caisse locale de 1957 à 1983, des anciens membres du conseil d'administration de Saint-Martin-Lars ; Pèchereau, président ; Lhommeau, directeur, ainsi que du personnel de la caisse de Sainte-Hermine, que lui ont été formulés remerciements et vœux de longue et heureuse retraite.

Une bibliothèque lui a été offerte. Une gerbe de fleurs a été remise à Mme Maupilier qui a été salariée pendant cinq ans au Crédit mutuel.

Au cours du vin d'honneur qui termina cette agréable soirée, Joseph Maupilier rappela de nombreux souvenirs. Il souligna qu'il était heureux de remettre le local situé dans son immeuble à la disposition de la caisse de Sainte-Hermine afin de permettre à cette dernière d'assurer ses permanences.

30 OCTOBRE 1987

Marie-Pierre et Joseph Maupilier au centre.

20 SEPTEMBRE 1987

Une autre date dans les annales de " Nos Trois Branches " car c'est bien des représentants des 3 Branches qui étaient à VARADES ce 20 septembre.

En effet nous nous sommes retrouvés quelque 70 convives qui ont su faire honneur au menu que nous ont servi M. et Mme LHERIEAU propriétaires du restaurant.

De Paris, de la Mayenne, des Deux-Sèvres, de la Vendée, de la Touraine mais aussi de la côte méditerranéenne - la famille CANTIN (MVM) n'avait-elle pas fait le déplacement depuis LEZIGNAN-CORBIERES !

De tous les âges, depuis Paul DENIS notre doyen jusqu'à la plus jeune Mathilde TROGAN (4 mois) tous ont apprécié cette journée, enfin la benjamine ne nous a pas fait part de son opinion, mais comme elle a été très calme, on peut penser que le cadre qui était vraiment reposant, l'a été pour elle aussi.

Nous espérons que le prochain rendez-vous général que Maurice vous annonce par ailleurs verra un grand nombre de participants avec une ambiance aussi sympathique.

Joseph

/./././././././././././././././

A V I S D I V E R S

ASSOCIATION

- L'abonnement au Bulletin sert de cotisation pour l'Association (art. 7.)

Le futur bureau sera désigné en fonction du kilométrage pour que ses membres puissent se réunir sans faire un trop long trajet.

Le Conseil d'Administration sera formé de membres des 3 branches qui seront représentées chacune par un vice-président.

ANNUAIRE

- Comme vous pouvez le constater nous joignons à chaque bulletin un imprimé à compléter pour l'élaboration de l'annuaire.
Vous pouvez connaître un ou plusieurs membres qui ne reçoivent pas de bulletin. Soyez assez aimable pour nous faire parvenir pour chacun tous les renseignements portés sur l'imprimé.

Plus nous serons nombreux et plus l'annuaire sera valable.

Merci à tous,

René

Envoyez les réponses à : René MAUPILIER
16, rue de la Boulaye
85320 MAREUIL-sur-LAY

CARNET DE FAMILLE

NAISSANCES :

Antoine DUJONCQUOY fils de Bruno et de Florence MAUPILE - petit-fils de Léo et Madeleine MAUPILE de Ernée
le 15 mai 1987 à Etampes (MF)

Aurélie THEUNIS fille de Gilles et de Cathy MAUPILE
le 20 août 1987 - 193, Av. du Maine Paris (MF)

Pierre MAUPILIER fils de Joseph-Marie et de Yveline MICHELON - petit-fils de Joseph et Marie-Pierre MAUPILIER notre trésorier.
le 28 octobre 1987 à St-Cyr-sur-Loire (MVM)

Sylvain LEOBON fils de Leobon Pierre
le 18 février 1986 Le Palais (87) (MVM)

Clémentine et Maxime HERIEAU fille et fils de Pierre et de Marie-Andrée HERIEAU
le 28 octobre 1987 aux Epesses (MVM)

COMPLEMENT GENERAL POUR L'HISTOIRE DES TROIS BRANCHES

1 - Période révolutionnaire.

A - Branche Mayenne-Fougères.

L'histoire des soulèvements pour les départements d'Ile et Vilaine, Mayenne et Sarthe, se confond beaucoup trop avec une fausse histoire de chouans. Le gouvernement du temps, les autorités locales ont fait passer, assez souvent, pour des chouans royalistes, des bandes de voleurs et de brigands dont ils n'arrivaient pas à se débarrasser : çà leur donnait une excuse et c'était habile.

Mais il y avait des révoltés organisés en troupes régulières, avec discipline quasi-militaire. Une partie d'entre elles se sont battues, comme on l'a vu, avec les troupes vendéennes qui n'étaient certainement pas une bande de pillards ou d'assasins.

J'ai réexaminé les documents publiés sous la Restauration avec des suppléments qui m'avaient échappé. J'ai aussi consulté les listes d'exécutions des tribunaux révolutionnaires et commissions militaires de Nantes, Paimboeuf, Ancenis, Laval. Il en manque encore pour Laval et le Mans. Ce que j'ai découvert intéresse les Trois Branches pour les noms de famille, d'éventuelles relations, d'éventuelles parentés. On publiera ces documents peu à peu, selon la place libre dans le Bulletin.

Voici la fiche de Louis MAUPILE, de Louvigné, rédigé en 1814.

(- Armée de la Prévalaye. Etats de service : L. M. est entré au service de
(la division de Fougères en 1794. Il est capitaine en 1795 et 1796. A servi
(en 1799 et 1800 comme capitaine à ladite division de Fougères.
(Demande : la Croix de Saint-Louis.
(Observations : a fait les deux guerres, très méritant.
(Bon bourgeois.
(Certifié par Picquet du Boisguy, 30 juin 1814.

Cette fiche peut rendre service pour retrouver l'ascendance de bon nombre de Maupilé.

D'autres noms peuvent intéresser ceux de Mayenne-Fougéres.

BOISSY, de Fougéres. Condamné à 14 ans de galère comme royaliste - Bourgeois.

PILET François de Fougères. Entré en 1794 ; sergent-major, sous-lieutenant et lieutenant en 1795 et 1796, capitaine (division de Fougères) en 1799 et 1800. Capitaine des guides en 1800. Bourgeois.

JULIET, Jean-Guillaume, dit Point du Jour, 37 ans, cultivateur. De St-Mars sur la Futaye. Capitaine, 3° légion de la division de Bourmont.

FOURREAU Joseph, chef de bataillon, 3° légion. De Montaudin. Une jambe amputée.

TURMAUD, Louis-François, dit Francoeur, curé de Louvigné, Mayenne. Chef de bataillon, 7° légion. Très brave, constance à toute épreuve, longtemps incarcéré, actuellement (1814) curé.

GUILLET, chef de bataillon, 3° légion. De Larchamp, demeurant à Ernée.

GUERIN François, dit Auguste, chef de bat., 3° légion. De St-Mars sur la Futaye.

MARGOTTIN Louis, Lieutenant, 4° légion.

BLANCHARD Julien, sous-lieutenant, 4° légion.

MONGAZON Pierre, dit Brise-Bleu, chef de bataillon, 4° légion. De L'HUISSERIE

MAIGNANT cadet, dit Sévère, lieutenant. 3° légion. De La Dorée. Propriétaire.

MAIGNANT, dit Monte à l'assaut, capitaine, aujourd'hui curé près d'Angers.

FOURREAU Jean, lieutenant, 3° légion. Montaudin. Cultivateur.

LEMEUNIER Jean, dit César, lieutenant. De Fougerolles. Charpentier.

MAGDELAIN, lieutenant, 3° légion. De St- Mars sur la Futaye.

JOUVAIN Pierre, sous-lieutenant, 3° légion. De Fougerolles.

LA HAYE Louis, sous-lieutenant, 3° légion. De Montaudin.

JOUVIN Jean-Baptiste, dit Baptiste, capitaine. De La Dorée.

RENAUD Jean, sous-lieutenant. De St-Mars sur la Futaye.

PRUNIER Louis, sous-lieutenant. De Fougerolles. Bourgeois.

Condamnés par le tribunal révolutionnaire de Nantes le 10 juin 1793 :

DUCOIN Jean, 29 ans et sa femme née Catherine CONARD, 33 ans, filassiers.

Ont pris part aux attroupements de Moisdon (L-A.), resteront en état d'arrestation. Originaire d'Ernée.

DUCOIN, Marie, 48 ans, marchande à Nantes. " A toujours été entachée d'aristocratie. Lors de l'attaque de Nantes, le 29 juin, a mis à sa fenêtre une chemise et un napperon en forme de drapeau blanc. Comdamnée à être gardée en prison jusqu'à la fin des troubles par le tribunal criminel, le 9 août 1793. "

LORRIER Jacques, 40 ans. fusillé aux Carrières de Gigant (près de la place Canclaux, à Nantes) le 29 décembre 1793, avec 99 autres prisonniers de l'armée vendéenne. Originaire d'Ernée.

COIN Gabriel, 21 ans originaire d'Ernée. Fusillé le 2 janvier 1794.

VITET François, 24 ans, originaire d'Ernée. Fusillé le 4 janvier 1794, avec 251 autres prisonniers.

A SUIVRE .....

" Jacques MAUPILIER, de Boismé,
blessé à La Châtaigneraye.
Il a voulu être dessiné les armes à la main,
parcequ'il ne les a jamais quittées. "